



SAS EOLA Développement, 120 rue de Hoëdic, 44850, Ligné - Sté par Actions Simplifiée à capital variable - RCS Nantes 789 573 425  
<http://eoliennes-ancenis.fr/> [sas-eola@eoliennes-ancenis.fr](mailto:sas-eola@eoliennes-ancenis.fr)

## Le projet pilote Eolandes Teillé présenté à Eeklo en Flandres Belge

Par Jean Martin Cheverau



Les 8 représentants d'EOLA et l'équipe d'Enercoop

A l'invitation de [REScoop](#)\* et en tant que projet pilote européen, nous sommes allés du 23 au 25 juin à GENT (GAND, Belgique Flamande) échanger avec d'autres sociétés de type coopératif, développeurs, producteurs, distributeurs d'énergies vertes.

L'engagement de tous : autorités locales et citoyens nous fait rêver: Les 50 000 souscripteurs de la coopérative de production et de distribution d'électricité [Ecopower](#) ont fait l'analyse de leur consommation et ont pu ainsi, en rationalisant et en changeant certaines habitudes, réduire leur facture électrique de 40 % en 6 ans. Lançons-nous ce défi !!! Ce serait formidable pour la dynamique du projet. Activons une commission de réflexion pour proposer des solutions.

Nous avons également rencontré dans le cadre de REScoop 20.20.20 l'équipe dirigeante de la SCIC [Combrailles durables](#), le 2<sup>ème</sup> projet pilote français.

La SCIC Combrailles durable s'est spécialisée dans les installations photovoltaïques sur des bâtiments publics, mais la baisse de rentabilité de ces projets la pousse à se tourner vers l'éolien citoyen.

\*(Renewable Energy Sources COOPeratives, ou Coopérative d'Énergie d'origine Renouvelables)

Conseil de Direction de la SAS EOLA Développement :

Jean-Martin Cheverau, Président

Olivier Kriegk, Directeur général

Jean Rabian, collègue des fondateurs

Philippe Branchereau, collègue des clubs

Laurent Dubost, collègue des clubs

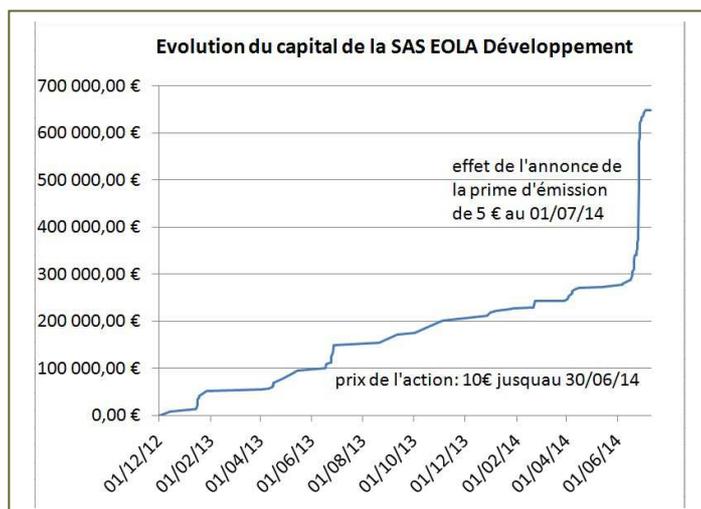
Membres suppléants : Odile Bouteldja, Gérard Dupuis, Serge Galon, Thierry Guillet, Eric Juncker

## Impressionnant succès de la souscription courant juin 2014

Par Olivier Kriegk

A la suite de l'assemblée générale de la SAS au mois d'avril dernier, qui avait décidé notamment de mettre en place une prime d'émission de 5 € par action pour les souscriptions de capital à compter du 1<sup>er</sup> juillet, nombreux ont été les citoyens et les fondateurs qui ont souscrit de nouvelles parts de la société. Grâce à cet élan, le capital souscrit en numéraire atteint (presque) 650 000 € au 1<sup>er</sup> juillet 2014. Clairement, notre projet est entré dans une nouvelle phase, puisque le capital permet aujourd'hui de financer bien au-delà des dépenses nécessaires au dépôt du permis de construire : Nous commençons donc à constituer l'autofinancement de la construction du parc éolien lui-même.

Si l'on raisonne strictement sur le plan du risque financier lié à notre projet, et donc au risque que chacun d'entre nous avons pris, la simple augmentation de capital permet de constater que,



en cas d'échec du PC, les sommes dépensées à terme étant approximativement de 250 000 €, les sommes restantes permettraient de rembourser chaque actionnaire de manière partielle.

La trésorerie excédentaire de la SAS a été placée, à un taux progressif chaque semestre, et qui démarre à 1%, soit mieux que le livret A !

#### Information importante :

Dans le courant de l'été, un état récapitulatif des actions détenues par chaque club ou souscripteur sera envoyé, pour la situation constatée au 30 juin, charge à chaque gérant de transférer l'information aux membres du club.

## 20 clubs d'investisseurs pour EOLA

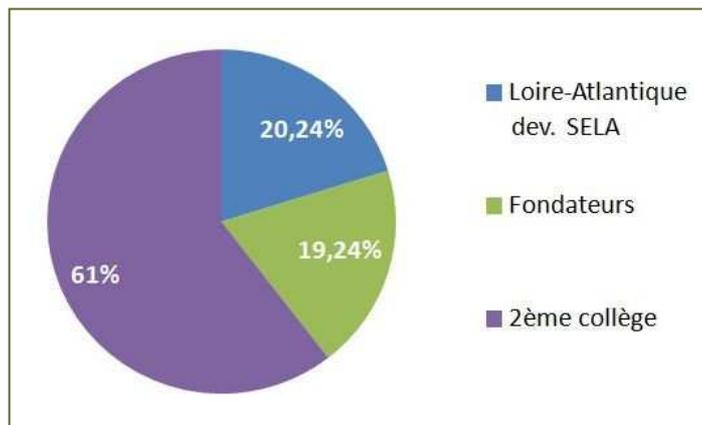
*Par Jean Rabian*

Depuis l'AG du 5 avril, nous avons noté une forte augmentation de l'effectif des souscripteurs. Le total des adhérents des clubs est passé de 150 à plus de 240. Les clubs existants ont recruté de nouveaux membres mais nous saluons aussi la création de 6 nouveaux clubs: Don Quichotte à Héric, Les Eoliens à St Herblon, Mesa Watt à Mésanger, NRJ Famille à Vandoeuvre, Les Grouets à Blois, C'ino-vent à Nort sur Erdre.

La forte croissance des effectifs est évidemment liée à la prime d'émission de 5€ appliquée au 1<sup>er</sup> juillet et la situation devrait être plus stable dans les prochains mois.

Les gérants de clubs vont pouvoir mettre à jour leur nouveau tableau de gestion adapté à la variabilité du prix de l'action.

N'hésitez pas à me contacter pour toute demande d'explication : [jeanrabian@eoliennes-ancenis.fr](mailto:jeanrabian@eoliennes-ancenis.fr)



*Répartition du capital de la SAS entre les 3 collèges*

## Dépôt de demande de PC en octobre

Les études acoustiques ont demandé plus de temps que prévu et le dossier de permis de construire ne sera déposé qu'à la rentrée.

Le rapport final d'étude des vents, après 1 an de relevés sur notre mât de mesure, nous est parvenu. Il va nous permettre de finaliser la sélection des éoliennes, leur nombre et la hauteur du mât.

L'étude d'impact est en cours et nous allons sélectionner très prochainement un bureau d'étude pour réaliser l'étude de danger, nécessaire dans le cadre de l'ICPE, mais aussi du fait de la « proximité » du pipeline (plus de 300m). Sur ce sujet, nous avons remarqué, lors de notre voyage en Belgique, que des éoliennes étaient installées à quelques mètres de citernes de carburant !

## Entrée de la SELA au capital d'EOLA

Attendue depuis plusieurs mois, l'entrée de Loire-Atlantique Développement-SELA au capital de la SAS EOLA Développement est chose faite.

La SEM détient 15 000 actions de la SAS et a déposé le 24 juin, 101830 € sur notre compte bancaire.

Mathieu Roeper qui a soutenu activement notre dossier, représentera la SELA au Conseil de direction

EOLA remercie les élus du CG44 pour leur soutien.

*Après avoir vécu une période d'intense activité, l'équipe de direction d'EOLA va prendre un peu de vacances ... mais il y aura toujours quelqu'un pour répondre à vos questions.  
Bonnes vacances à tous*